

admissible et il ajoute cette remarque capitale: "C'est, appuyés sur cette raison, que les Pères et nos prédécesseurs, dans les conciles de Latran et de Florence ont confirmé par des décrets explicites la vérité de cet article de notre foi." Nous nous permettons de le demander: que faut-il penser des théologiens qui, énumérant les preuves du dogme de la transsubstantiation, ne soufflent mot de cette argumentation? Le Cathéchisme romain nous affirme que les Pères des deux conciles œcuméniques ont été déterminés par le raisonnement en question à mettre au rang des dogmes de notre foi la transsubstantiation. Comment peut-on, après cela, affirmer que le raisonnement n'est pas apodictique? Les conciles n'inventent pas les vérités qu'ils définissent, ils ne les reçoivent pas par une révélation ou une inspiration divine: ils les extraient de l'Écriture Sainte ou d'autres vérités révélées. Ne soyons pas plus difficiles qu'eux.

Et, de fait, le raisonnement de saint Thomas a paru, à plusieurs théologiens, si convaincant qu'ils se sont demandé si Dieu, même usant de sa puissance absolue, aurait pu trouver un autre moyen de rendre le corps de Jésus présent dans l'Eucharistie.

Les avis, comme il arrive d'ordinaire dans ces sortes de questions, sont partagés. Les uns sont pour la nécessité absolue, et leur opinion pourrait se résumer ainsi: *entitative repugnat ut alio modo Christus fiat præsens*(1). Et il faut bien avouer que les textes de saint Thomas favorisent grandement—pour ne pas dire davantage—cette manière de voir. Dans le Commentaire du Maître des Sentences, le saint Docteur dit que l'hypothèse de la permanence des substances présente un inconvénient plus grand que d'affirmer simultanément deux choses contradictoires(2). D'après Sylvius(3)

(1) Mattiussi, *In quæst. III p. Summæ: De sacram. Animadversiones*, pag. 94.—Cf. Gonet, *Clypeus theol. thomistiæ*, Disp. IV, art. I, § III, n. 21 et 22.

(2) *Hanc positionem sequitur gravius inconveniens quam quod contradictoria sint simul vera. IV Sent., dist. XI, q. I, art. I, quæstiunc. 1, ad 3.* Cf. Lépicier, *Tract. de SS. Euchar.*, p. I, q. III (LXXV), art. II, n. 12.

(3) *In III S. Thomæ*, q. LXXV, art. II.